Assemblée générale du dimanche 19 janvier 1997

Sitôt la fin de la messe, par laquelle nous débutons, depuis quelques années, notre journée à 10'00 heures (Office religieux à la mémoire des Sociétaires défunts, rehaussé par la participation du chœur mixte "Caecilia"), les membres se dirigent, d'un pas alerte, en direction de la salle bourgeoisiale.

A 11'10 heures, Romain Zufferey, Président, ouvre la 128ème assemblée générale. Il salue cordialement la quarantaine de membres présents. Relève l'accession, du Secrétaire Roland Cabot, à la Présidence de la Commune et la nomination de Pierre-Alain Massy, récent membre de notre Société, à celle de vice-président du même Exécutif. Personne qu'il excuse, au passage, de ne pas être des nôtres aujourd'hui.

Il conclut son préambule, en publiant l'ordre du jour de notre rencontre, adopté, celui-ci comprend les points suivants :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée du 21 janvier 1996.
2. Lecture des comptes 1996.
3. Rapport des vérificateurs.
4. Rapport du métral.
5. Cotisations 1997.
6. Admission de nouveaux Sociétaires.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

1. Lecture du protocole

Tel que rédigé et lu, le procès-verbal de l'assemblée du dimanche 21 janvier 1996 est ratifié, sans réserve.

4. Lecture des comptes 1996

C'est au tour de Michel Rey, caissier, de nous renseigner sur l'état de nos finances :

Total des recettes	Fr. 10.932.45
" des dépenses	fr. 9.164.35
Excédent de recettes	fr. 1.768.10

2. Archive des comptes 1996 (suite)

Avoir au 31.12.1996	Fr. 14.744.35
" au 31.12.1995	Fr. 12.978.25
Augmentation nette de la fortune en 1996:	Fr. 1.766.10

3. Rapport des vérificateurs

André Frely a, avec l'appui de Marcellin Zufferey, procédé à la vérification des comptes de l'exercice 1996. Il en atteste l'excellente tenue, ainsi que la parfaite concordance des écritures et des pièces comptables pointées.
Il félicite Michel Rey, trésorier assidu, et propose à l'assemblée de les adopter et de donner entière décharge au Comité.
Sans la moindre hésitation, l'assistance, unanime, entérine cette proposition, par mains levées.

4. Rapport du métral

En l'absence d'Oscar Zufferey, c'est le Président qui se borne à nous indiquer le résultat des vendanges.
Chiffré, il s'établit de la manière suivante:

c/o Colline de Sirande

Fendant	594 kg	~ 80.3 degrés;
Rhin	679 kg	~ 96.5 " .

Un premier surplus (facturé Fr. 150.-) a été pris en charge par Michel Rey. Le solde, vinifié par René-Pierre Zufferey, sera certainement apprécié au moment de l'apéritif.

Romain Zufferey poursuit en spécifiant que les F.M.V. Mex ont confirmé leur accord de location, pour l'année 1997, et ceci aux mêmes conditions (soit Fr. 150.-).

Il remercie Alexandre Fitoussi d'avoir favorisé le détachement de notre ancienne vigne du lot global, dont il est locataire.

5. Cotisation 1997

Sans aucune discussion ni controverse, elle est maintenue à Fr. 50.- / par membre.

6. Admission de nouveaux Sociétaires

C'est avec plaisir que l'assemblée prend acte de la demande d'admission émanant de Jean-Marc TSCHOPP, fils de Raymond, membre actif. Dite requête est aussitôt entérinée et la taxe d'adhésion fixée à Fr. 10.-.

Non revanche et à regrets, l'on se sépare de 3 membres démissionnaires qui sont noms: ZUFFEREY Adolphe, André de Félix et Fabrice.

7. Nominations statutaires

a) Vacante : Comme annoncé en 1995, Roland CHOZ est démissionnaire.

C'est Serge ZUFFEREY qui accepte de le remplacer, en qualité de Secrétaire, aux côtés de Michel Rey, caissier et Roman ZUFFEREY, Président.

b) Vérificateurs : André FREY et Marcellin ZUFFEREY acceptent un nouveau mandat.

Ces 5 personnes sont nommées ou reconduites, par applaudissements généreux, pour 2 ans (soit jusqu'en 1999).

8. DIVERS

Roman Zufferey complimente :

1) toutes les bonnes volontés qui ont œuvré à la réussite de la fête patronale, dont l'organisation incombait à notre Société (y.c. le repas).

Un montant de Fr. 674.- a ainsi pu être bonifié à la Paroisse. Versement qui nous a valu les remerciements du Conseil de Communauté.

8. Divers (suite)

1) L'équipe du reposoir et les nombreuses personnes qui ont répondu favorablement à André Frély, responsable de la parade. Toutes contribuent largement à rehausser la célébration de la Fête-Dieu.

3) Le Secrétaire sortant, pour ses 10 ans d'activité, et lui remet un geste tangible, sous la forme d'un bon-cadeau.

La parole n'étant pas demandée, le Président dévoile l'ordonnance du menu, remercie tous les participants qu'il invite à rejoindre le camotzet municipal, durant la mise en place des tables, afin de partager, dans la joie et la bonne humeur l'apéritif préparé et servi par notre échanson Bernard Zufferey, épaulé, en la circonstance, par son fils Patrick.

L'assemblée est levée à 11.45 heures.

Le Président :

Zufferey

(Zufferey Romain)

Le Secrétaire :

(Calpini Roland)